



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LOIRET

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°45-2020-171

PUBLIÉ LE 6 AOÛT 2020

# Sommaire

**Centre Hospitalier Georges Daumezon**

45-2020-06-30-003 - délégation de signature (1 page)

Page 3

# Centre Hospitalier Georges Daumezon

45-2020-06-30-003

délégation de signature

*délégation de signature pendant les congés*

## Décision de délégation de signature

LE DIRECTEUR DE L'EPSM DU LOIRET GEORGES DAUMEZON,

- Vu le Code de la Santé publique, et notamment ses articles L.6143-7 et D. 6143-33 et suivants,
- Vu l'arrêté en date du 2 décembre 2015 nommant Monsieur Jean-Yves BOISSON en qualité de directeur de l'EPSM Georges Daumézon à Fleury-les-Aubrais,
- Vu l'organigramme de la direction de l'EPSM Georges Daumézon en date du 06 janvier 2020,

### DÉCIDE

**Article I :** Durant l'absence pour congés de Monsieur Jean-Yves BOISSON, directeur de l'établissement, du 7 août au 1<sup>er</sup> septembre 2020 inclus, une délégation est donnée à Monsieur Régis ETRONNIER, Directeur adjoint, à l'effet de prendre toute décision et signer tout document ressortissant des compétences au sens de l'article L6143-7 du Code de la Santé Publique à l'exception de ceux nécessitant :

- une concertation préalable avec le Directoire
- relatif à la nomination des praticiens hospitaliers, des directeurs adjoints et des directeurs des soins
- relatif à l'attribution et la modulation des primes de catégorie A
- de représenter l'Etablissement en justice
- relatif aux décisions de sanctions disciplinaires

**Article II :** La présente décision sera notifiée à l'intéressé et affichée dans l'établissement.

Fait à Fleury les Aubrais le 30 juin 2020

Le Directeur

Jean-Yves BOISSON